

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
N : R-4008-2017 – Étape E

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR S.E.C.

Demanderesse

et

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA  
PRODUCTION D'ÉNERGIE  
RENOUVELABLE (ci-après la « AQPER »)

Intervenante

**DÉCLARATION SOUS SERMENT DE DAVID BEAUDOIN  
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)**

Je soussigné, David Beaudoin, exerçant ma profession au 7091, 10ème Avenue à Montréal, district judiciaire de Montréal, province de Québec, H2A 3A8, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'expert mandaté par l'AQPER dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à la rédaction de la preuve d'expertise C-AQPER-0065 ainsi qu'à la rédaction de la réponse à la demande de renseignements no 2 de la Régie de l'énergie (C-AQPER-0068);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :



David Beaudoin

Affirmé solennellement devant moi par  
visioconférence, ce 13 octobre 2023

DocuSigned by:



1694779286DE428  
Diane Duhamel

Commissaire à l'assermentation  
Tous les districts judiciaires du Québec

